

0851705S
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE COLETTE LE BRET
8 RUE ALBERT CAMUS
85190 AIZENAY
Tel : 0230322930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 80
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 29/01/2024

Réuni le : 08/02/2024

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

En prenant en compte les remarques transmises lors des conseils d'enseignement qui se sont déroulés en janvier 2024, le Proviseur indique avoir procédé à la répartition des heures de la Dotation Globale Horaire après les échanges qui se sont déroulés durant le conseil pédagogique du lundi 5 février 2024.

Le Président du Conseil d'Administration soumet au vote le principe de cette proposition de répartition des moyens attribués pour la rentrée 2024.

Ce projet est adopté à la majorité des suffrage exprimé OU est rejeté, un nouveau conseil d'Administration sera convoqué le vendredi 16 février 2024 pour étudier un nouveau projet de répartition de la D.G.H.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	3
Blancs :	0
Nuls :	0